

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél. 04 50 84 10 82

P.V. 387

Réunion du Lundi 10 Septembre 2018

Présidence : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.

Membres présents : Pierre BERNARD, David COSTA, Philippe CHEVRIER, Jean-Denis ROUX, Denis MOUCHET, Alain ROSSET, Eric NICOLLAUD, Alain ROSSET, Eric VALLIER, Jacques LAGRANGE, Grégoire MOSCATO, Nelly BELLI, Alain BLANCHET, Yannick VILLAGRASSA.

[Publié le jeudi 13 septembre 2018](#)

COURRIERS AUX CLUBS

F.J. AMBILLY :

Pour répondre à votre demande de réduction de peine pour le joueur Nelson DJONGOMA, nous ne pouvons donner une suite favorable. En effet, la feuille de match a été signée et vous n'avez pas fait appel dans le délai réglementaire de la décision.

F.C. COMBLOUX :

Pour répondre à votre demande de réduction de peine pour le joueur Valentin FAURE, nous ne pouvons donner une suite favorable. En effet, l'affaire ayant donné lieu à une audition, son ancien club avait la possibilité de faire appel de la décision dans le délai réglementaire.